



Assistance Publique
Hôpitaux de Marseille

Rencontre

Le 17 octobre, tous à Marseille! P. 6

La Provence

ÉDITION SPÉCIALE

TÉMOIGNAGE



**"J'ai choisi
d'offrir la vie"**

Les organes de son fils
Michel ont sauvé 5 vies. P. 2

**La renaissance
de Christophe**

Un nouveau cœur et deux
bébés pour ce Marseillais
de 37 ans. P. 3

**L'homme
réparé**

De la tête aux pieds,
tout ce qui peut être greffé
aujourd'hui. P. 4

**Chirurgie contre
la montre**

Rencontre avec des équipes
médicales en alerte
permanente. P. 5

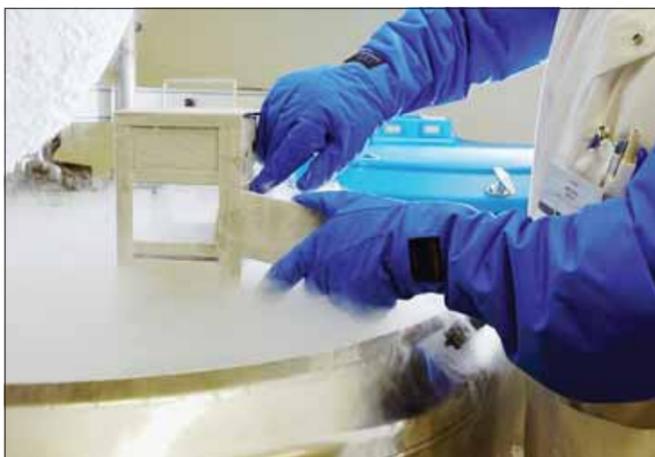
Don d'organes : sauver 5 000 vies

Marseille appelle à la mobilisation samedi. 4 620 Français ont été greffés en 2008 mais on peut faire plus



P. 5 L'équipe de la Timone aux côtés de Christophe Fourel auquel le Pr Collart a greffé un cœur. Depuis, Christophe revit et a même eu deux beaux enfants. Un formidable témoignage en faveur du don d'organes. Tous nous invitent le 17 octobre au parc Chanot. / PHOTO CYRIL SOLLIER

P. 3



Banque de tissus
**On greffe aussi
des fémurs
et des cornées**

Des milliers de greffons sont conservés à -150 degrés au sein de l'Établissement Français du Sang, boulevard Baille à Marseille. Qui recycle même les "résidus" du bloc opératoire. P. 6

Religions

**L'union sacrée du
prêtre, de l'imam
et du rabbin**

Après des tergiversations, les trois grandes religions monothéistes encouragent leurs fidèles au don d'organes en cas de mort cérébrale. Car la vie prime sur tout. P. 7

ÉDITO

Et moi, que ferais-je ?

PAR PHILIPPE SCHMIT

Pouvons-nous envisager le pire ? C'est-à-dire la mort d'un être cher, d'un frère, d'une sœur, peut-être d'un enfant. C'est impensable. Quand cela arrive, que le ciel s'effondre, une blouse blanche vient frapper à la porte de votre conscience pour solliciter votre consentement au prélèvement d'organes. Cette intrusion au cœur de la douleur absolue est souvent mal vécue. Comment osent-ils ...

Accepter de donner le cœur, le foie, les reins de la prunelle de ses yeux relève de la surhumanité. Bien sûr, ce geste sauvera plusieurs vies. Est-ce réconfortant ? Ce dépassement de soi, tant de parents ou d'époux en ont pourtant été capables. Ces hommes et femmes sont des citoyens exemplaires. Le don d'organes est l'expression magnifiée de la solidarité dans une société libre où les hommes sont égaux et fraternels. C'est un don total.

Un acte peut nous aider à prendre cette décision si un cruel destin vient à nous l'imposer. C'est d'en parler quand tout va bien, quand on peut encore se dire que, sans doute, il ne sert à rien d'évoquer ce sujet, mais au cas où... C'est l'objectif de ce supplément de "La Provence": nous inciter à parler du don d'organes en famille. Samedi 17 octobre, toute notre région se mobilisera en faveur de cette grande cause nationale. Rejoignez-nous ce jour-là à 14h au Parc Chanot de Marseille. Et parlez, parlez, parlez encore autour de vous de ce choix en faveur de la vie qu'est la greffe.

Un supplément réalisé par

Coordination. Philippe Schmit. Textes. Sophie Manelli. Photos. Florent Bonnefoi, Edouard Coulot, Florian Lounette, Patrick Nosetto, Frédéric Speich, Franck Pennant, Guillaume Ruoppolo, Cyril Sollier, Bruno Souillard, DR Christophe Asso, AP-HM. Mise en page. Olivier Lafont. Un supplément gratuit de "La Provence".

TÉMOIGNAGE / Dorothée Galliano a fait don des organes de son fils de 16 ans, décédé en juillet 2009

"J'ai donné la vie"

Michel n'aura jamais 17 ans. Un câble métallique, tendu en travers d'un chemin de terre qu'il dévalait sur sa moto de cross, l'empêchera de voir grandir Stella, sa sœur de 12 ans et Dylan, 6 ans, le demi-frère qu'il aimait tant. Michel est mort le 14 juillet dernier. Écrasés par le chagrin, ses parents ont accepté que ses organes soient prélevés pour sauver d'autres personnes. Dorothée Galliano, sa maman, nous explique les raisons de son choix.

"J'ai vu mon fils juste après l'accident, immobile à terre, secouru par les pompiers. Je me suis approchée pour lui dire: "Bats-toi, Michel!" J'ai moi-même été opérée à cœur ouvert il y a deux ans: je sais l'importance de la volonté pour s'en sortir.

"Michel a été transporté en hélicoptère à l'hôpital Nord. Dans la nuit, les médecins m'ont dit qu'ils étaient très pessimistes; que si mon fils s'en sortait, il resterait paraplégique, avec peut-être des séquelles au cerveau. 48h après, ils m'ont annoncé les résultats de l'électroencéphalogramme: Michel ne se réveillerait jamais de son coma. Bien sûr, j'ai réagi en mère. J'ai voulu savoir si on lui avait donné toutes ses chances. Je disais aux médecins: "Vous ne connaissez pas mon fils, c'est un battant!" Un deuxième examen a été fait. Cette fois, j'étais prête à admettre le résultat...

"Le soir même, deux médecins sont venus nous voir. "On sait que c'est dur, mais est-ce que votre fils vous avait parlé du don d'organes?" Ma réaction a été très violente. J'ai crié: "Si vous ne l'avez pas sauvé, c'était pour lui voler ses organes!" J'ai fini par me calmer. Avec Michel, on n'avait jamais parlé du don d'organes. Vous imaginez, un gamin de 16 ans, si plein de vie... Mais mon compagnon, Yohann, s'est mis à pleurer. Il m'a dit: "Souviens-toi, Dorothée, Michel aimait tellement Ylona.

"Ylona, c'est une petite nièce de 3 ans, qui souffre de mucoviscidose. Mon fils l'adorait. Il avait mis sa pho-



À la mort de son fils, Michel, sa mère Dorothée a accepté le prélèvement d'organes. "Une décision difficile que j'ai prise en pensant à notre nièce, Ylona, atteinte de mucoviscidose, et à toutes les familles dans le malheur que ce geste pouvait sauver."

« Notre souffrance reste intolérable, mais elle s'est un peu adoucie du fait d'avoir sauvé cinq vies et rendu cinq familles heureuses. »

to sur le fond d'écran de son ordinateur. Souvent, Michel me demandait: "Qu'est-ce qu'on peut faire pour elle, maman?" Ylona, avec sa maladie, aura sans doute besoin un jour d'une greffe pulmonaire.

"Alors ce jour-là, quelques heures après la mort de mon fils, j'ai pensé à ces familles dans le malheur. Le père de Michel m'a dit: "Imagine comme on aurait été heureux si on avait eu un moyen de sauver notre fils." J'ai demandé aux médecins combien de temps on avait pour donner notre réponse. Ils

m'ont dit qu'il fallait faire vite. Les coordinateurs du prélèvement m'ont tout expliqué dans les détails. J'ai eu des réponses à toutes mes questions. Quand on parle du don d'organes, les gens ont une vision morbide, ils pensent que le corps va être abîmé. Ce n'est pas du tout ça. Le prélèvement est une opération très délicate. Mon fils m'a été rendu intact. Il a été beau jusqu'au bout.

"Nous avons autorisé le prélèvement du cœur, des deux reins, du foie qu'on a dédoublé pour le greffer à deux enfants. Les 4 organes de mon fils ont permis de sauver cinq vies. Michel est né un 5 septembre. Pour moi, c'est un signe, comme s'il me disait: "Maman, tu as bien fait."

"Pour ma fille Stella, son frère est un héros. Notre souffrance reste intolérable, mais elle est un peu adoucie d'avoir rendu des familles heureuses. ■

CE QUE DIT LA LOI

EN PARLER À SES PROCHES

Même si le consentement au don d'organes est présumé par la loi, rien ne se fait sans l'accord des familles.

La loi française pose que toute personne, après sa mort, est considérée comme consentante au don d'éléments de son corps en vue de greffe, à moins d'en avoir manifesté l'opposition de son vivant. Après le décès, le médecin demandera donc aux proches si le défunt était opposé au don d'organes. Lorsqu'une personne mineure décède, les titulaires de l'autorité parentale doivent expressément consentir par écrit au prélèvement. D'accord, pas d'accord: dites-le à vos proches, afin qu'ils puissent en témoigner en cas de décès brutal. Cela évitera à votre famille d'avoir à prendre une décision difficile. Pour une meilleure garantie que votre volonté sera respectée, vous pouvez porter une carte de donneur ou, à l'inverse, demander à figurer sur le Registre national des refus. Inscription possible dès l'âge de 13 ans.

Le 2^e principe posé par la loi est la gratuité: le don d'organes est un acte de générosité et de solidarité totalement gratuit. Toute rémunération en contrepartie est strictement interdite. Enfin la réglementation est très protectrice de l'anonymat. En aucun cas le nom du donneur ne peut être communiqué au receveur et réciproquement. Si elle le demande, la famille du donneur peut cependant être informée des organes et tissus prélevés, ainsi que du résultat des greffes. ■

► Toutes les infos sur le don d'organes: www.agence-biomedecine.fr

LE FILM D'UNE GREFFE



► 11h. Une ambulance "urgence greffe" part de la Timone. Direction: l'hôpital de Font Pré, à Toulon, où la famille d'un patient décédé a donné son accord pour un prélèvement en vue d'une greffe rénale. Le receveur, désigné par l'agence de biomédecine, sera opéré par une équipe de l'hôpital de la Conception, à Marseille.

► 11h25. A l'hôpital de Toulon, le prélèvement est en cours. L'intervention est réalisée par les chirurgiens marseillais qui pratiqueront la transplantation rénale à l'hôpital de la Conception.

L'ambulance de la Timone, ultra-prioritaire sur la route, n'a mis que 20 minutes à parcourir la distance Marseille-Toulon.



► 11h45. Au cours de l'intervention, un échantillon de tissu rénal a été prélevé. Il faut au plus vite pratiquer une biopsie pour vérifier la compatibilité de l'organe avec le receveur. L'un des deux ambulanciers repart aussitôt au laboratoire de la Timone pour faire pratiquer l'analyse en urgence.



RENCONTRE / Christophe Fourel, 37 ans, papa de deux enfants après sa transplantation cardiaque

"J'ai reçu la vie"

Christophe a l'allure décontractée du trentenaire bien dans sa tête, la silhouette sportive du champion de golf qui collectionne les titres sur le circuit amateur, le sourire épanoui du jeune papa à qui la vie réussit... Un greffé du cœur, Christophe Fourel? À le voir si plein de santé et de joie de vivre, on a du mal à le croire. À 37 ans, ce Marseillais est le témoignage vivant des progrès extraordinaires accomplis dans le domaine de la transplantation cardiaque. Et d'ailleurs, si Christophe surmonte sa pudeur et accepte volontiers de raconter son histoire, "c'est pour changer l'image des greffés cardiaques. Montrer aux gens qu'aujourd'hui, la greffe offre une vraie vie : plus une survie entre deux hospitalisations comme au tout début de l'histoire de la greffe, mais une existence normale, riche et heureuse".

Pour comprendre ce que Christophe appelle sa "renaissance", il faut l'écouter retracer son "voyage en enfer, tout au fond de l'abîme, un endroit d'où normalement on ne revient pas". Victime d'une atteinte cardiaque incurable qui s'est déclarée il y a dix ans, ce sportif accompli, haut diplômé dans la finance, a vu peu à peu le monde s'écrouler. "Au fil des ans, ma santé s'est dégradée malgré les médicaments qu'on me donnait pour ralentir la maladie. Et puis, en 2004, la chute a été brutale". Chirurgie lourde, réanimation, complications, comas artificiels : à plusieurs reprises, Christophe est sauvé in extremis par le Pr Collart et son équipe à la Timone. "À chaque fois je me relevais, mais à chaque fois plus affaibli. Au bout d'un moment mes reins et mon foie ont commencé à souffrir".

Une nuit, tout a lâché. Opéré en extrême urgence, Christophe se réveille quelques jours plus tard avec un cœur artificiel. "J'ai vu la machine, les tuyaux. J'ai compris que je si je sortais un jour de l'hôpital, ce serait avec un autre cœur". Commence alors une interminable attente. Toujours en réanimation, cloîtré dans un box stérile où sa fa-



► A 37 ans, Christophe Fourel est le témoignage vivant des prodigieux progrès accomplis ces dernières années dans le domaine de la greffe cardiaque. / PHOTO EDOUARD COULOT

« Aujourd'hui, la greffe offre une vraie vie : plus une survie entre deux hospitalisations, mais une existence normale, riche et heureuse. »

mille ne peut le visiter qu'une heure par jour, Christophe est placé en super-urgence sur la liste des receveurs. "J'ai passé deux mois sans voir la lumière du jour, branché à des machines, avec pour seule compagnie des infirmières masquées et des malades endormis." Et puis un samedi, la nouvelle tombe : un cœur compatible est enfin disponible. Le temps d'embrasser sa femme, ses parents, et Christophe est conduit au bloc. L'intervention durera toute la nuit. "Au réveil, on a mal, très mal, et on se demande si ça peut tenir. Et puis, jour après jour, on prend confiance. Mais il faut tout réapprendre, s'asseoir, faire son pre-

mier pas, monter sa première marche. Comme si on vivait une deuxième enfance"...

Un an après sa greffe, Christophe est devenu papa d'un petit Maxime, rejoint en juin dernier par son petit frère, Thibaut. "Du bonheur à l'état pur. Je n'échangerais pour rien au monde ma vie d'aujourd'hui. Si c'était à refaire, je recommencerais tout". Son donneur? Il y pense, de façon rationnelle : "Donner ses organes, c'est un don qu'on fait à la société." Sa façon de lui rendre hommage, et "par respect pour les malades qui n'ont pas été choisis pour recevoir ce greffon", c'est d'entretenir au mieux son nouveau cœur, grâce à une hygiène de vie scrupuleuse. Et de plaider in fatigablement la cause du don d'organes. "Aujourd'hui, on parle sans tabou des assurances obsèques et des avantages fiscaux pour organiser sa succession. Un jour, quand les gens auront pris conscience de la deuxième vie qu'offre la greffe, on parlera aussi sans tabou du don d'organes." ■

PORTRAIT

UN CŒUR POUR MANON

Après six arrêts cardiaques, ce bébé de 15 mois était condamné.

À Cannes, dans l'appartement de la famille Fuentes, Manon gambade. "Une vraie petite chipie, s'amuse Audrey, sa maman. Elle fait plus de bêtises que son frère et sa sœur réunis!"

En juin 2008, cette fillette aujourd'hui âgée de 28 mois, était entre la vie et la mort. Condamnée, sauf miracle, après six arrêts cardiaques, provoqués par une myocardite aiguë virale. Une affection rarissime, mais qui peut frapper n'importe qui. "On avait la sensation de couler, impuissants face à la souffrance de notre fille", se souvient Marc, le papa. Seulespoir : la greffe cardiaque. Une insupportable attente commence à l'hôpital de la Timone, dans le service du Pr Bernard Kreitmann : 144 jours exactement.



Greffée il y a un an, Manon se porte comme un charme.

Pendant ces 5 mois, Manon est maintenue en vie grâce à un cœur artificiel implantable miniature, une technologie mise au point il y a deux ans à peine. Début novembre, la terrible disparition d'un enfant du même âge a redonné vie à Manon. Après deux rejets en juin dernier, la greffe s'est stabilisée et la petite fille se porte comme un charme. "C'est toute la famille qui commence à revivre", souligne son papa. ■

POINT DE VUE



Pionniers

PAR LE PR MONTIÈS

Le 3 décembre 1967, au Cap, Chris Barnard greffait le cœur d'une jeune femme noire sur Washkansky, qui devait mourir 18 jours plus tard. Son second greffé devait vivre 19 mois, démontrant la faisabilité de la transplantation cardiaque. La difficulté n'était pas chirurgicale, mais avant tout immunologique. Le rejet était la première cause d'échec.

Le 8 janvier 1968, Norman Shumway greffait Kaspérak, qui survivrait 14 jours. Le 24 avril 1968, Cabrol, à Paris, pratiquait la première greffe européenne, avec une survie de 52h. De multiples équipes, non formées à la greffe, allaient se lancer dans l'aventure... avec des résultats catastrophiques : sur plus de cent transplantations en 1968-69, 6 patients seulement étaient en vie un an après ! Le 27 novembre 1968, à Marseille, le Pr Edmond Henry greffait Emmanuel Vitria, qui deviendra le champion du monde de la survie : 18 ans et demi. Ce résultat était lié à la longue préparation de l'équipe. Mais l'hécatombe observée dans le monde allait donner un coup d'arrêt aux transplantations cardiaques. Seul Norman Shumway, le véritable "père" de la greffe cardiaque, allait poursuivre son programme, améliorant peu à peu les résultats. La ciclosporine, nouveau traitement de prévention du rejet, plus sûr et manageable, relançant les greffes cardiaques en 1982 : plus de 3 000 transplantations sont pratiquées chaque année avec des résultats très satisfaisants.

Le Pr Jean-Raoul Montiès est l'un des précurseurs de la greffe cardiaque à Marseille.

LE FILM D'UNE GREFFE



► 12h. Les deux reins du donneur toulonnais ont été prélevés. Ces greffons permettront de réaliser deux transplantations. Conditionné dans une glacière, chacun des organes va bientôt rejoindre son receveur à Marseille.

► 12h15. Les ambulanciers récupèrent la glacière contenant le rein. À Marseille, le patient qui va bénéficier de la transplantation est déjà au bloc, en phase de préparation de l'intervention. Les chirurgiens de la Conception qui vont l'opérer ont déjà repris la route en sens inverse.



► 12h20. Sans perdre une seconde, l'ambulance trace sa route vers Marseille. Les chirurgiens disposent de 4 h pour greffer un cœur, 6h30 pour un poumon, 12h pour un foie. Moins fragile, le rein peut survivre 24h.

LES CHIFFRES

Quels donneurs ?

- 1 563 personnes décédées en mort encéphalique ont été prélevées en 2008, comme l'année précédente (1 562), alors qu'en 2007 l'augmentation avait été de 8,3 %. La moyenne d'âge des donneurs ne cesse d'augmenter et a atteint 52 ans en 2008. Le taux de refus est repassé à 30 % alors qu'il était redescendu à 28 % en 2007 probablement suite au décès du chanteur Gregory, qui avait sensibilisé le public.

Quels malades ?

- 4 620 personnes ont bénéficié d'une greffe d'organe en 2008, soit 44 de moins qu'en 2007. Il s'agit de malades de tous âges, du bébé à des personnes de plus de 70 ans.

- 13 687 personnes étaient en attente de greffe, soit 571 de plus qu'en 2007. La moitié de ces malades sont inscrits sur les listes depuis plus d'un an, avec une forte proportion de personnes nécessitant une greffe rénale.

- 222 d'entre elles sont décédées, faute de greffon.

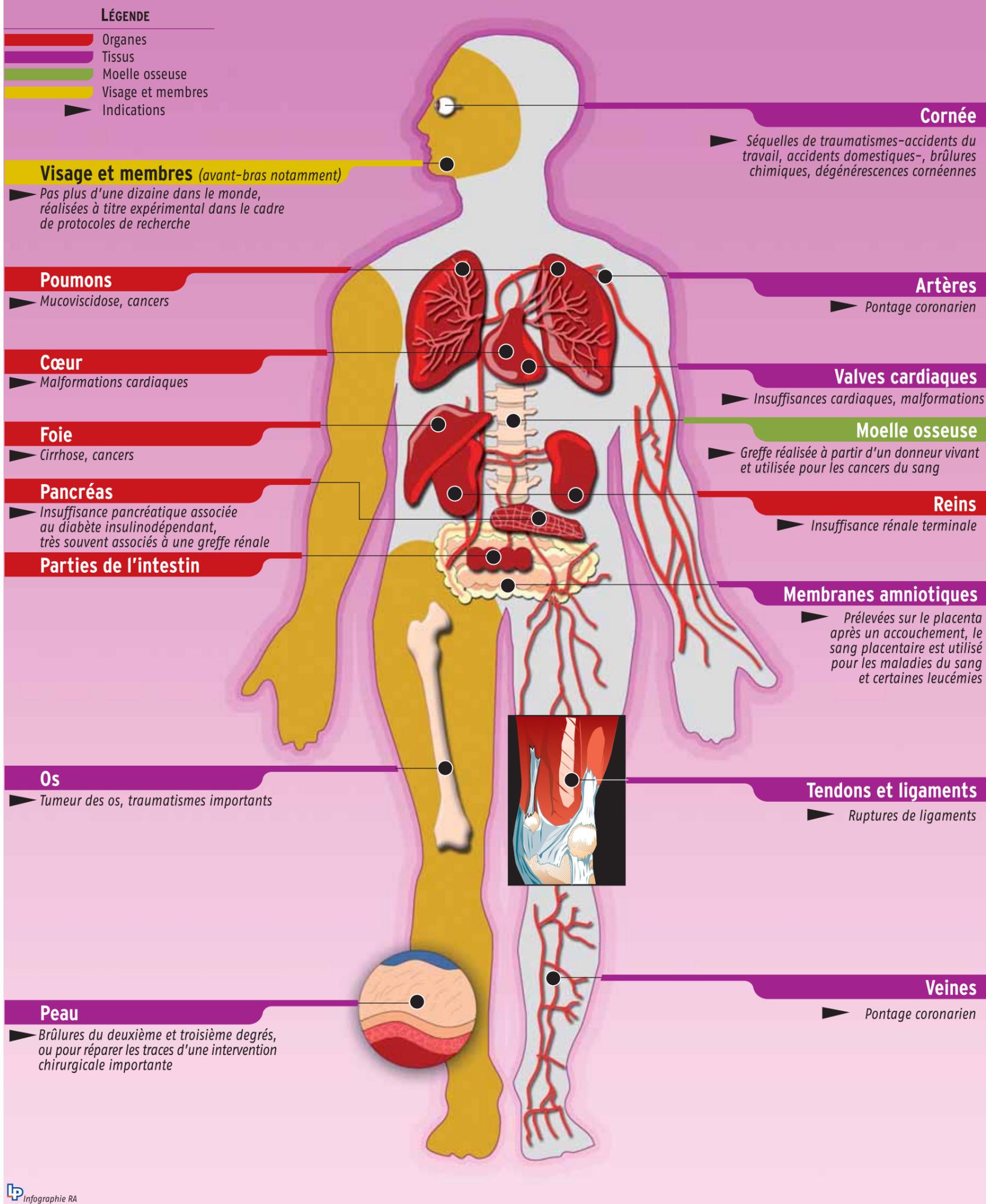
Quels organes ?

En France, en 2008, la répartition des transplantations d'organes a été la suivante :

- rein : 2 937 transplantations (64 % des greffes)
 - foie : 1 011 greffes (22 %)
 - cœur : 360 greffes (8 %)
 - poumon : 196 greffes (4 %)
 - cœur-poumons : 19 greffes
 - pancréas : 84 greffes
 - intestin : 13 greffes
 - 232 greffes ont été réalisées à partir de donneurs vivants : 22 greffes de rein et 10 greffes de foie.
- Les tissus les plus greffés sont les têtes de fémur (1 841 interventions en 2007 en 2007), les cornées (4 252) et les membranes amniotiques (1 801).

L'homme réparé

Les greffes possibles



Infographie RA

LE FILM D'UNE GREFFE



▶ **12h30.** Dans la région, les transports d'organes sont particulièrement bien organisés, grâce au travail de la Coordination des prélèvements et des greffes d'organes de la Timone. Les listes de receveurs étant nationales, voire européennes, certains greffons sont expédiés ou arrivent par avion. Des appareils basés à Lyon se tiennent prêts à décoller à tout moment.



▶ **12h45.** L'ambulance arrive à l'hôpital de la Conception. Avec plus de 100 de greffes rénales par an (105 greffés en 2008 dont 5 enfants), ce service est le plus gros centre de transplantation rénale de France.



▶ **12h50.** Sans perdre un instant, l'ambulancier porte la glacière jusque dans le service du Pr Coulangue où tout est déjà en place pour commencer l'intervention.

AU BLOC / La transplantation, qui nécessite une disponibilité 24h/24, est une spécificité des CHU

Des équipes médicales en état d'alerte jour et nuit

Des équipes médicales disponibles 24h sur 24, 7 jours sur 7, 365 jours par an : qu'il s'agisse d'aller prélever des organes ou de réaliser une transplantation, l'activité greffe d'organe exige une disponibilité totale de la part des équipes médicales. Aussi, seuls les centres hospitaliers universitaires (CHU) sont habilités à pratiquer cette activité de pointe, qui nécessite des moyens lourds et du personnel ultra-compétent, en liaison permanente avec les dernières avancées de la recherche.

Traditionnellement au-dessus des chiffres nationaux, la région Paca a confirmé son dynamisme en 2008. Avec tout d'abord des prélèvements en hausse de 14,7 %. Une progression que l'Agence de biomédecine attribue à "l'amélioration du recensement des donneurs potentiels" (morts encéphaliques), mais aussi à "la qualité des entretiens menés par les équipes hospitalières avec les proches des défunts".

Autre augmentation notable, celle des transplantations : +14,3 % en Paca en 2008, soit 303 greffes réalisées dans la région. À l'origine de ce résultat, le "boom" des greffes rénales (+28 %),

et le développement des prélèvements de rein sur de donneurs vivants (lire en page 7 le point de vue du professeur Yvon Berland). Ces résultats encourageants ne doivent pas masquer la situation constante de pénurie d'organes, que soulignent tous les spécialistes de la transplantation consultés ci-dessous. Comme sur l'ensemble du territoire, il y a chaque année dans notre région davantage de patients en attente de greffe que de malades greffés. En 2008, sur les 820 patients provençaux en attente, 16 sont décédés faute de greffon. ■

CONTRE LA MONTRE

À partir du moment où l'organe est prélevé, les chirurgiens disposent de 4 heures pour greffer un cœur, 6h30 pour un poumon, 12h pour un foie. Moins fragile, le rein survit plus de 24 heures. D'où le rôle essentiel de la coordination hospitalière qui organise toute la chaîne, depuis la déclaration de la mort encéphalique, jusqu'aux prélèvements et le transport des équipes chirurgicales et des greffons.

"Nous sommes alertés dès qu'il se produit une mort encéphalique dans une réanimation. Un médecin du service accompagné d'un membre de la coordination prend alors contact avec la famille", explique le Dr Jean-Christian Colavolpe.

Lorsque les proches témoignent de la non opposition du défunt, les organes sont proposés à l'Agence de la biomédecine qui attribue les greffons sur l'ensemble du territoire national, en fonction de l'urgence et de la compatibilité.

"L'équipe médicale qui suit le receveur potentiel est contactée. Elle se trouve parfois à l'autre bout de la France. Mais c'est elle qui doit venir réaliser le prélèvement".

À tout moment, de jour comme de nuit, des avions de tourisme basés à Lyon se tiennent prêts à décoller pour assurer ces transports médicaux. "À chaque étape, notre rôle consiste aussi à gérer les imprévus en temps réel, afin de pas faire perdre de temps au greffon" précise Catherine Solanas, infirmière de la coordination.

En 2008, 171 prélèvements et 183 greffes ont été réalisés à l'Assistance Publique-Hôpitaux de Marseille. Entre les membres de la coordination, les équipes qui prélèvent et celles qui greffent, sans oublier le personnel de laboratoire qui réalise en urgence des analyses, plus de 50 personnes sont à chaque fois mobilisées.

LE POUMON

Pr Pascal Thomas

"UN ORGANE TRÈS FRAGILE"

Le Pr Pascal Thomas est chef du service de chirurgie thoracique de l'hôpital Sainte-Marguerite.

"C'est la greffe pulmonaire qui a eu le plus de mal à décoller en France", explique le Pr Thomas. Après la première transplantation, réalisée à Marseille en 1988 par les Pr Metras et Noirclerc, la pénurie de greffons a freiné le développement de cette activité. "Organe très fragile, le poumon n'est viable que sur un donneur sur 5". La révision en 2005 des critères d'acceptabilité de l'Agence de biomédecine commence à porter ses fruits. Ainsi, en 2009, 21 greffes pulmonaires ont pu être réalisées à Marseille (sur un total national d'environ 220 chaque année), la plupart chez des adultes. Mais l'offre reste très insuffisante : à Marseille, une trentaine de pa-



► Cette année, déjà 21 greffes ont été réalisées à Marseille, note le Pr Thomas.

tients sont en liste d'attente. "Les solutions d'avenir passent par le poumon artificiel (utilisé actuellement sous forme expérimentale), mais aussi le reconditionnement in vivo des organes prélevés non viables". ■

LE COEUR

Pr Frédéric Collart

300 RENAISSANCES PAR AN

Les équipes marseillaises de la Timone réalisent 10 % des greffes cardiaques en France.

Souvent considérée comme un traitement d'exception voire comme un mythe, la transplantation cardiaque est aujourd'hui pratiquée dans le monde entier. "Chaque année plus de 300 greffes sont réalisées en France dont une trentaine sur Marseille. Avec plus de 80% des patients vivants un an après la greffe et plus de 50 % dix ans après, cette technique offre une nouvelle vie à des patients condamnés", explique le Pr Collart, chef du service de chirurgie cardiaque. Après un mois d'hospitalisation et de rééducation, le patient peut regagner son domicile... guéri. Il devra s'astreindre à un suivi régulier, qui assurera la réussite à long terme de la



► 50 % des greffés du cœur sont en vie dix ans après l'intervention.

transplantation. "Grâce aux traitements anti-rejets les patients mènent une vie tout à fait normale", insiste le Pr Collart, qui rend hommage aux équipes médicales disponibles 24h/24, "sans quoi rien ne serait possible". ■

LE FOIE

Pr Jean Hardwigen

UN TAUX DE SURVIE DE 75 %

Le Pr Hardwigen intervient au service de transplantation hépatique de la Conception.

Comme le cœur, les poumons ou le rein, le foie est indispensable à la vie. "Mais contrairement aux autres organes, il n'existe aucune machine qui permette de maintenir un patient en vie en attendant une greffe", souligne le Pr Jean Hardwigen, assistant du Pr Le Treut. La transplantation hépatique reste une chirurgie très lourde, qu'on ne pratique qu'en dernière extrémité. Mais elle présente l'un des meilleurs taux de survie : 75 % des patients à 5 ans. Fortes d'une expérience de 588 greffes, les équipes marseillaises regrettent que leur activité soit freinée par le manque de greffons. "D'autant que la seule compatibilité exigée pour



► Le manque d'organes limite les greffes, déplore le Pr Hardwigen

le foie, c'est le groupe sanguin et la taille de l'organe". Autre problème : le manque de personnel de réanimation, qui oblige parfois à refuser des greffons (lesquels sont évidemment réorientés vers d'autres centres). ■

LE REIN

Pr Christian Coulange

"PLUS DE 100 GREFFES PAR AN"

Le Pr Coulange dirige le service de transplantation rénale de la Conception.

Le prix d'une année de dialyse se situe entre 50 000 et 80 000€ par patient, contre environ 8 000€ pour une greffe. Autant dire qu'au-delà même du confort de vie qu'elle apporte aux malades, la transplantation rénale est avantageuse pour toute la collectivité. Avec plus de 100 greffes par an et 1300 patients greffés suivis, le CHU de Marseille est celui qui a la plus grosse activité en France. Ce sont aussi les équipes phocéennes qui affichent le temps d'ischémie (délai entre le prélèvement et la greffe) le plus court, 12 h en moyenne, grâce à une très grande disponibilité du personnel. Mais si les équipes marseillaises greffent beaucoup, elles



► Les équipes marseillaises sont les plus performantes en France.

présentent aussi la particularité de prélever davantage encore. Chaque année, une vingtaine de greffons sont "exportés" par l'agence de biomédecine, pour bénéficier à des patients transplantés dans d'autres régions. ■

BANQUE DE TISSUS

Recycler le corps humain

Moins connue que la greffe d'organes, la greffe de tissus (os, valves cardiaques, cornées) offre des possibilités thérapeutiques énormes.

Rien ne se perd, rien ne se crée, à la banque de tissus de l'Établissement Français du Sang, la plus grande de France, installée boulevard Baille à Marseille. Fémurs, bassins, cornées, valves cardiaques, volets crâniens et même peau de sein : des milliers de greffons y sont stockés dans l'azo-

te liquide à -150°. La greffe de tissus offre des possibilités thérapeutiques énormes. Un fémur greffé pour remplacer un os touché par une tumeur maligne permet d'éviter l'amputation. Chaque année, grâce aux cornées fournies par l'EFSS, 600 patients condamnés à la cécité recouvrent la vue. Les greffons sont prélevés sur des personnes décédées, et sur des donneurs vivants, lorsqu'il s'agit de volets crâniens : ces fragments d'os sont prélevés sur un patient victime d'un traumatisme crânien ou d'une

tumeur, sur lequel ils seront réimplantés (autogreffe). Autre source de greffons : les résidus opératoires, avec l'accord des patients. Il s'agit le plus souvent de peau lors d'opérations de chirurgie plastique (réduction mammaire) et de têtes fémorales, cette boule située à l'extrémité du fémur, que l'on prend sur des patients opérés d'arthrose. Cassé en morceaux, ce ciment osseux sera utilisé sur un autre patient atteint de fractures multiples ou d'une tumeur. ■



► La banque de tissus de l'Établissement Français du Sang. Des milliers de greffons sont stockés dans l'azote liquide à -150°.

ANALYSE

INTERVIEW / Jacques Borsarelli, Agence de biomédecine pour la région Sud-Est

POINT DE VUE

"La greffe, ça marche désormais sur le long terme"

Qu'est-ce que l'Agence de biomédecine et quelles sont ses missions ?

"Il s'agit d'un établissement public d'État créé par la loi de bioéthique de 2004. L'Agence gère la liste nationale des malades en attente de greffe, coordonne les prélèvements et décide de l'attribution des greffons dans le respect des critères médicaux, d'urgence et de justice."

En 2008, 222 personnes sont décédées faute de greffons. Comment faire progresser le don d'organes, classé grande cause nationale en 2009 ?

"Le taux de refus des familles a été de 30 % en 2008, 2 % de plus que l'année précédente. Cela correspond peut-être à un effet de la crise qui entraîne un

« En France, le taux de refus s'établit autour de 30 % des familles sollicitées. Une véritable culture du don doit se mettre en place. »

repli sur soi des individus.

"Pour faire progresser les dons, il faut absolument que les gens prennent conscience qu'aujourd'hui, la greffe, ça marche, et sur le long terme. Depuis 2000, le nombre des prélèvements a tout de même augmenté de 50 %. Aujourd'hui, on peut greffer des organes prélevés sur des donneurs âgés, jusqu'à 80 ans pour le rein, et même 90 ans pour la cornée."

La région Paca se situe au-dessus de la moyenne nationale en matière de prélèvements et de greffes. Comment l'expliquez-vous ?

"Je pense que toute une culture s'est mise en place au fil des années, au sein des équipes médicales, notamment les réanimations, très sensibilisées au don



► Jacques Borsarelli : "Le taux de refus des familles stagne à 30 %. Pour faire progresser les dons, il faut que les gens prennent conscience qu'aujourd'hui, la greffe, ça marche". / PHOTO DR

d'organes. En outre, de nombreuses initiatives ont été menées par l'Agence de biomédecine pour informer aussi bien les équipes médicales que le public. Parler de la greffe, montrer les perspectives qu'elle offre aux malades, cela porte toujours ses fruits."

Comment fonctionne l'Europe du don d'organes ?

"L'Europe du don existe, notamment pour les greffes pédiatriques. Plusieurs enfants ont été sauvés grâce aux échanges de greffons qui s'organisent suivant des règles strictes, avec les différents pays ayant la même sécurité sanitaire."

"Bien entendu, sont proposés des greffons à l'Europe seulement dans le cas où il n'existe pas de receveurs en France." ■

HISTORIQUE

DES PROGRÈS FULGURANTS

Initiée dans les années 30, la transplantation d'organes a été révolutionnée par les traitements anti-rejet.

On raconte qu'au III^e siècle, saint Côme et saint Damien ont greffé la jambe d'un Maure décédé à un homme qu'ils venaient d'amputer... Mais c'est au XX^e siècle que la greffe d'organe s'est peu à peu imposée comme une thérapie fiable. La première transplantation rénale a été réalisée en Russie en 1933. Au fil des années, la technique et les espoirs de survie progressent. Mais la question du rejet reste longtemps un obstacle majeur. En 1952, Jean Dausset met au jour les problèmes de compatibilité. On tente alors d'affaiblir le système immunitaire du receveur par séances d'irradiation. Apparaissent les premiers traitements anti-rejet, à lourds effets secondaires. La première greffe de pancréas réussie est réalisée en 1966 aux États-Unis. Même succès l'année suivante avec le foie. Toujours en 1967, la première greffe de cœur est réalisée par le Pr Barnard. L'arrivée de la ciclosporine dans les années 80 marque un tournant. Cette nouvelle génération de traitement anti-rejet améliore considérablement la survie et rend possibles les greffes difficiles (poumons, cœur-poumons). ■

Priorité collective

PAR JEAN-PAUL SEGADÉ

Le grand colloque que nous organisons à Marseille sur le thème de la greffe et du don d'organes doit permettre une sensibilisation générale sur cette cause. Les patients, les citoyens, les donneurs potentiels, mais aussi le corps médical doivent être mieux informés. Pour que la greffe se développe, il faut aussi que les chirurgiens, les réanimateurs en fassent une priorité dans leurs emplois du temps. Il faut que, dans les réanimations, on fasse en sorte d'avoir un lit de libre pour cette activité. Ce n'est pas toujours facile, car cela suppose une démarche transversale entre différentes équipes.

Le prélèvement d'organes et la transplantation doivent devenir une priorité collective. Cette activité est déjà importante à l'AP-HM qui est l'un des principaux centres en France. Elle va pouvoir se développer davantage encore dans les années à venir grâce à l'ouverture, à l'hôpital Nord et à la Timone, de 24 nouveaux lits de réanimation susceptibles d'accueillir les patients transplantés.

La transplantation fait partie des missions exclusives des CHU. Nous jouons à cet égard le rôle d'hôpital de recours et de référence et cela représente un coût financier important. Heureusement, contrairement à d'autres missions propres aux CHU, la greffe est reconnue et encouragée par l'État, la Sécurité sociale, ce qui concourt à stimuler son développement.

Jean-Paul Ségade est directeur général de l'AP-HM



Mobilisation générale

PAR LE PR GUY MOULIN

Un jeune accidenté de la route décède, le cerveau trop endommagé par son accident. Son cœur bat encore. Après avoir recueilli son consentement par ses proches, il deviendra donneur d'organes. Un scénario bien rodé commence, impliquant des dizaines de professionnels de santé. A 22h, on propose son cœur au médecin de garde de cardiologie, qui l'accepte pour un de ses malades. Il appelle l'équipe de chirurgiens qui va pratiquer la greffe. Un chirurgien part en avion prélever le cœur, un autre débute l'intervention au profit du receveur. Dans le service de réanimation, le médecin poursuit des traitements pour préserver les organes restants.

Dans une autre réanimation, un autre malade est entre la vie et la mort après une hépatite grave, et ne devra sa survie qu'à une greffe de foie. On propose le foie du donneur à 22h, et on vérifie rapidement qu'il est compatible avec ce receveur. Le scénario se répète en parallèle à celui déroulé par l'équipe de chirurgie digestive, et un chirurgien digestif part prélever le foie.

Même procédure au profit d'un 3^e malade en grande détresse, qui va bénéficier d'une greffe pulmonaire. Un 4^e et parfois un 5^e patient seront libérés de la dialyse par une greffe rénale. Il aura fallu que chacun soit disponible dès l'appel, joue son rôle bien précis sans délai, que tous se coordonnent et sans erreur.

Guy Moulin est Président de la CME de l'AP-HM

TOUTE UNE RÉGION MOBILISÉE LE 17 OCTOBRE A 14H00 AU PARC CHANOT

La Provence choisit la vie

La plus grande manifestation française en faveur du don d'organes se tiendra samedi à Marseille. Sa réussite dépend de chacun d'entre nous.

Frédéric Collart est un militant de la vie. A tout juste 40 ans, il dirige le service de chirurgie cardiaque de La Timone, et on doit à son équipe le "Samu cardiaque", sorte de cœur artificiel transportable qui a déjà permis de sauver une bonne dizaine de vies en Provence. Ce professeur a su

convaincre ses confrères et les pouvoirs publics de l'aider à faire de ce 17 octobre 2009 une journée de mobilisation intense en faveur du don d'organes. Ainsi Marseille accueillera "Je choisis la vie", plus importante manifestation en France, parrainée par le Premier ministre.

Objectif du Pr Collart : convaincre un nombre croissant de nos concitoyens de réfléchir au don d'organes. Parce qu'il lui est insupportable de voir mourir des patients faute de cœur disponible en raison des refus

de prélèvement. Samedi 17 octobre, le palais des congrès du parc Chanot (rond-point du Prado) abritera à 14h00 une conférence sur le don d'organes et les greffes animé par notre journal. Avec les professeurs Collart (Timone), Berland (Conception) et Martin (Nord), le philosophe Pierre Le Coz, membre du Comité national d'éthique, mais aussi le témoignage de deux greffés et de Mme Galliano (lire en page 2). C'est gratuit. Venez témoigner et poser vos questions. ■



► Chacun peut se procurer une carte de donneur, à glisser dans son porte-cartes, sur www.dondorganes.fr ou en appelant le ☎ 0 800 20 22 24 (n° vert).

SPIRITUALITÉ / Les confessions chrétienne, juive et musulmane sont favorables au don d'organes

Un geste d'amour encouragé par les trois grandes religions



Le Père Denis Honnorat, l'Imâm Abderrahmane Ghoul et le Grand rabbin Rehouven Ohana expliquent les positions de leurs religions sur le don d'organes.

Imâm Abderrahmane Ghoul, vice-président du Conseil régional du culte musulman.

"Quiconque sauve la vie d'un seul être humain est considéré comme ayant sauvé l'humanité tout entière" dit la Sourate V, verset 32, du Coran. Un autre Hadith (parole du Prophète) dit que "le meilleur des hommes est le plus utile aux hommes". Aussi, tout comme le don de sang, le don d'organes est autorisé par l'islam, à la condition qu'il s'agisse bien d'un don gratuit, et que le prélèvement se fasse dans des conditions d'éthique acceptables, ce qui est le cas en France. Cette position fait consensus chez les musulmans, quels que soient les courants. Donner ses organes après sa mort est une bonne action, y compris si le malade qui va en bénéficier est un non musulman. ■

Père Denis Honnorat, Vicaire général du diocèse de Marseille.

Par-dessus tout compte l'amour, comme il est dit

dans l'Évangile de St-Jean : "Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés". Tout ce qui peut soulager la souffrance du prochain, et c'est le cas du don d'organes, est donc recommandé par l'Église catholique. J'ai personnellement ma carte de donneur. La seule condition, c'est que le corps ne soit pas considéré comme une marchandise, et qu'on ne pose pas de droit sur le corps d'autrui : le refus d'une personne doit être respecté. Donner ses organes (tout comme choisir l'incinération) n'est pas un obstacle à la croyance en la résurrection. A la mort, le corps est détruit, redevient poussière ; la vie éternelle se situe dans une autre dimension. ■

Rehouven Ohana, Grand rabbin de Marseille

Les principes de base qui régissent le système de la loi juive, la Halakha, dépendent des conditions qui président au prélèvement d'organes. Dans le cas des transplantations entre vifs, le ca-

ractère d'une telle opération n'est pas douteux lorsqu'il est consenti pour sauver la vie, ou préserver la santé d'un être humain, à condition de ne pas mettre en danger la vie du donneur. Le prélèvement d'un organe sur un cadavre semble devoir être interdit dans une première approche. Mais la plupart des décisionnaires de la Halakha le permettent aujourd'hui dès lors que le receveur est présent hic et nunc au moment du prélèvement, et que la transplantation constitue pour lui une indication vitale. ■

Union libérale israélite de France

La Halakha a été établie il y a très longtemps, à l'époque où le problème des dons et greffes d'organes ne se posait pas. Elle établit que le respect d'un corps après sa mort doit être absolu, ce qui interdit *a priori* la prise de greffons sur le cadavre. Par ailleurs, la notion de "Pikouh Nefesh", de sauver une vie, prévaut sur presque tous les interdits de la

Thora : "Qui sauve une vie sauve l'humanité entière". Les décisionnaires ont donc établi que, dans le cas de la greffe rénale, avec greffon pris sur un vivant, aucun problème ne se pose, à condition qu'aucun risque ne soit encouru par le donneur ; il s'agit d'un acte très méritoire. Avec greffon pris sur un cadavre, aucun problème ne se pose, à condition que le cadavre soit traité avec dignité et respect. Dans le cas de la greffe cardiaque, l'opposition a été totale au début, car le prélèvement ne pouvait provenir que d'un sujet encore en vie. La définition de la mort, dans le judaïsme, était en effet basée sur l'arrêt de la respiration et de la circulation sanguine. Or, actuellement, la définition de la mort est cérébrale, même si le sujet voit sa respiration et sa circulation encore actives artificiellement. Le Grand rabbinat a établi récemment le critère de la mort cérébrale comme officiel ; il n'y a donc plus d'opposition à la greffe cardiaque. ■

LE COMMENTAIRE

Le philosophe Pierre Le Coz, vice-président du Comité national d'éthique, met en garde contre la tentation de changer la loi au profit d'un consentement explicite des donneurs. "D'un point de vue éthique, le consentement présumé traduit l'idée que l'on doit assistance à une personne en danger. On se doit à autrui, c'est le pilier de la vie en société. De plus, dans la pratique, les familles conservent le dernier mot. Il est impensable d'imaginer que cela puisse se passer autrement." Adopté dès 1976 par la France, le principe du "Qui ne dit mot consent" a été imité dans de nombreux pays, ce qui permet de sauver des centaines de vies chaque année.

POINT DE VUE



Donneurs vivants

PAR LE PR YVON BERLAND

De mieux en mieux tolérée, grâce à des traitements immunodépresseurs plus performants et une meilleure prise en charge globale des patients, la greffe rénale offre désormais une survie à 10 ans pour plus de 70% des greffons, bien au-delà pour les malades.

Aujourd'hui, cette greffe peut être proposée à des patients plus âgés (plus de 70 ans). Autant dire que la demande est énorme, face à un taux de refus des familles qui stagne à 30%. En France, le principe du consentement présumé reste subordonné à la volonté des familles. Seule une action volontariste de toute la société permettra d'augmenter les dons.

Une autre réponse consiste à développer le don entre vivants. Au sein d'une même famille, entre époux ou même, depuis la révision de la loi de bioéthique, entre des personnes qui ont une vie commune stable et ancienne.

Notre objectif, à Marseille, est de réaliser 10% des transplantations à partir de donneurs vivants, sachant que ce chiffre atteint 40% aux États-Unis, et même 50% dans les États nord européens.

Le Pr Yvon Berland est président de l'Université de la Méditerranée et chef du pôle néphrologie de l'AP-HM

INSTITUTIONS

Grande cause nationale en 2009, le don d'organes reçoit à Marseille le soutien des trois grandes collectivités

La Ville de Marseille, le Conseil général des BdR et le Conseil régional Paca sont engagés dans les campagnes de sensibilisation.

Jean-Claude Gaudin, maire de Marseille

"Chaque année, plus d'un million de personnes sont concernées par le don quel qu'il soit. Un don, qui la plupart du temps, est vital pour elles. La solution est simple, à la portée de chacun d'entre nous : par un geste citoyen, anonyme et gratuit, nous pouvons sauver des vies en donnant un peu de la nôtre. En 2008, plus de 4 500 malades ont bénéficié d'un don d'organe, et nous devons nous en féliciter, sans pour autant oublier les 130 000 patients qui attendent toujours, ni ceux, qui n'ont pu recevoir à temps une greffe qui leur

aurait permis de vivre. En tant que Président du Conseil d'Administration de l'AP-HM, je suis particulièrement conscient de tous les efforts qu'il reste à fournir dans ce domaine".

Jean-Noël Guérini, président du Conseil général des BdR

"Le nombre des prélèvements et des greffes est en progression, en France et dans notre département, grâce à la mobilisation de l'Agence de biomédecine et au dynamisme des acteurs de terrain. Mais il nous faut encore progresser en rassemblant nos concitoyens autour de cette juste cause. Aujourd'hui encore, le don d'organes reste tabou, il fait peur puisqu'il implique pour chacun de penser à l'après, au-delà de sa propre mort... Croyant ou non croyant, donneur ou pas, il est toujours très difficile d'en parler à sa fa-



MM. Gaudin, Guérini et Vauzelle sont partisans du don d'organes et incitent chaque citoyen à réfléchir à ce qu'il ferait, s'il était confronté à ce choix.

mille et même à ses amis. S'informer, en parler autour de soi sont les seules manières de se faire une opinion et d'être sûr que son choix sera respecté".

Michel Vauzelle, président du Conseil régional Paca

"La journée mondiale du don d'organes est un moment important de sensibilisation, qui contribue à améliorer le niveau d'information des citoyens sur cette question vitale. Il en va de l'intérêt général, de rendre disponible et facilement accessible une information médicale claire et impartiale, car chacun doit pouvoir librement prendre la décision de devenir donneur potentiel ou de le refuser. Il faut informer, en toute indépendance, et ne pas oublier que le don d'organes peut sauver des vies, qui pourraient aussi être celles d'amis ou de membres de l'entourage familial".



Je choisis la vie

Journée mondiale de sensibilisation sur le don d'organes et la greffe

Après-midi grand public à 14h : Entrée libre

- Projection d'un court métrage sur la greffe et le don d'organes
- Table ronde animée par Philippe Schmit - Journaliste à La Provence

Avec la participation des Professeurs Yvon Berland, Frédéric Collart, Claude Martin, et de nombreux médecins de renom, d'Emmanuelle Prada-Bordenave, Directrice Générale de l'Agence de la biomédecine, de Pierre Le Coz, Philosophe, des représentants des associations et du culte, de personnes greffées ou en attente de greffe...

*Sous le haut patronage de
Monsieur le Premier Ministre, François FILLON*

*En présence de
Jean-Claude GAUDIN,
Maire de Marseille, Vice-Président du Sénat
Jean-Noël GUERINI,
Président du Conseil Général, Sénateur des Bouches-du-Rhône*

**Samedi 17 octobre 2009
MARSEILLE • PARC CHANOT**

INFORMATIONS : MCO Congrès : 04 95 09 38 00

